



23 bis, rue Maguelone - 34000 MONTPELLIER (☎ 04.67.04.07.40)

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

UN CORPS D'IMMEUBLE comprenant des bâtiments à usage d'habitation avec hangars et garage, répartis autour d'une cour centrale, sis à **LUNEL, 67, avenue de Lattre de Tassigny**, d'une superficie de 352,14 m² et 227,15 m² de surface annexe, le tout cadastré section B0, No 238, pour 4 a 97 ca et section B0, No 237 pour 10 a 52 ca.

Inoccupé.

MISE A PRIX : 54.000 €

OUTRE FRAIS, CLAUSES ET CONDITIONS DU CAHIER DES CONDITIONS DE VENTE

Visite des lieux organisée le 11 juin 2021 à 9 h

ADJUDICATION LE LUNDI 21 JUIN 2021

à 14 heures et suivantes au besoin

AU PALAIS DE JUSTICE DE MONTPELLIER

place Pierre Flotte, salle No 1 Auguste Comte

A la requête de :

Monsieur le Chef de Poste du SERVICE DES IMPOTS DES PARTICULIERS DE LUNEL, domicilié es-qualités en ses bureaux situés 136, avenue des Abrivados, BP 101, 34404 LUNEL CEDEX 1.

ayant pour avocat DORIA AVOCATS, 23 bis, rue Maguelone à MONTPELLIER (☎ 04.67.04.07.40).

RENSEIGNEMENTS

DORIA AVOCATS, cabinet de Maître V. RIEU, avocat associé (☎ 04.67.04.07.40).

GREFFE DU TRIBUNAL JUDICIAIRE DE MONTPELLIER où le cahier des conditions de vente est déposé pour consultation du mardi au jeudi inclus de 9 h 30 à 11 h 30 et de 13 h 30 à 16 h (Réf. dossier : 20/00135).

Les enchères ne sont reçues que par ministère d'avocat et moyennant consignation par chèque de banque ou caution bancaire entre les mains de l'avocat, du 10ème de la mise à prix avec un minimum de 3.000 € et du montant des frais d'adjudication prévisibles.

DESCRIPTIF DES IMMEUBLES A VENDRE

L'immeuble se situe au centre-ville de LUNEL, près d'un parc.

On entre dans la propriété par un portail en fer forgé ancien et usagé.

La végétation n'est ni entretenue, ni maîtrisée, il existe deux abris dont l'un en grande partie effondré, le second est une remise à l'abandon.

Le premier immeuble, partie gauche, se présente sur trois niveaux, avec en façade trois grandes ouvertures donnant sur l'avenue, les autres ouvertures donnant sur le terrain.

Les différents niveaux sont desservis par deux escaliers situés chacun à l'extrémité du bâtiment.

Toutes les pièces sont dans un état de délabrement avancé.

La partie droite de l'immeuble est inaccessible, la toiture s'étant effondrée.